

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAUMUSSE**
Séance du 11 septembre 2015

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>en exercice : 10 présents : 10 votants : 10</p> <p>Date de convocation du conseil municipal : 07/09/2015</p> <p>Date d'affichage du compte-rendu : 18/09/2015</p>	<p>L'an deux mille quinze, le onze septembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Chaumusse s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAUDURET, Maire</p> <p><u>Étaient présents</u> : Jean-Claude BAUDURET, Jean-Paul VUILLET, Joël MARTIN, Pierrette LOVISA, Rénato PERATI, Blandine BAUDOUX, David VIONNET, Laure GOBIN, Nathalie BOUCHOT, Yolande CREVOISIER.</p> <p><u>Absent</u> :</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Yolande CREVOISIER</p>
<p><u>Objet</u> : Projet de Plan de Zonage d'assainissement</p>	

Le Maire de La Chaumusse présente au conseil municipal le projet de zonage de l'assainissement issu du schéma directeur de l'assainissement établi par le bureau d'étude Initiative.

Ce plan de zonage permettra aux particuliers, qui ont l'obligation de refaire leur assainissement autonome, de pouvoir solliciter l'agence de l'eau pour une demande de subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité, le projet de zonage d'assainissement issu du schéma directeur de l'assainissement

- **PRECISE** qu'au vu des différentes hypothèses et comparaisons, la commune a choisi de classer l'ensemble de son territoire en assainissement autonome

- **SOLLICITE** la mise à enquête publique

- Ainsi délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus
- Pour expédition conforme,



Le Maire,

Jean-Claude BAUDURET

CERTIFIÉ EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA
PUBLICATION LE 18/09/2015 ET DU DEPOT EN
Sous-préfecture le 18/09/2015
Le maire,

